



CONSTRUCTION BOIS

QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Titre Professionnel Constructeur Bois

> PRÉSENTATION

Le Constructeur Bois exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés de bois, dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

Il intervient en atelier et sur chantier dans les phases de préfabrication et de fabrication

Il débite et façonne des pièces de manière traditionnelle ou semi-industrielle

Il intervient dans les phases de levage de la structure.

Sur le chantier, il organise et prend en charge les matériaux et les équipements

Les natures de travaux visées par cette formation sont les travaux neufs, la rénovation et les créations de surface par extension ou surélévation.

NÉOPOLIS BÂTIMENT | CENTRE DE FORMATION

Rovaltain TGV - 1, rue Marc Seguin - 26300 Alixan
www.neopolis.fr
www.drome.cci.fr

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Fabriquer, préparer et mettre en œuvre sur chantier les ouvrages en bois et dérivés.

> PROGRAMME

- CCP - Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- CCP - Monter une structure bois
- CCP - Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés
- CCP - Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

> MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active : alternance d'apports théoriques, de mises en situation et de travaux de groupes
- Chaque participant dispose de supports de cours adaptés
- Alternance de cours théoriques en salle et de cours pratiques en atelier (2 300 m²)
- Mise en situation réelle avec réalisation de chantiers pédagogiques

> PRÉ-REQUIS

- Niveau 3ème - CAP BEP
- Travail physique

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Dossier de synthèse de pratique professionnelle
- Évaluations en cours de formation
- Épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle
- Entretien avec le jury

> VALIDATION

Titre Professionnel du Ministère du travail - Niveau 5 comprenant 4 CCP (Certificats de Compétences Professionnelles). **L'obtention du titre est totale lorsque les 4 CCP sont validés.**

> FINANCEMENT

Peut être financée par des organismes comme Pôle Emploi, la Région...

Peut être suivie dans le cadre d'un Projet de Transition professionnelle (PTP) ou d'une Pro A.

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi et salariés
- Validation par le financeur de la formation, suite à l'acceptation de la candidature par le centre de formation



> DÉBOUCHÉS

- Bâtiment, écoconstruction et rénovation
- TPE et PME du bâtiment spécialisées dans la construction en bois et la charpente, y compris les constructeurs de maisons individuelles

> INDICATEURS QUALITÉ

- Taux satisfaction des stagiaires de NÉOPOLIS en 2022 : **92,80 %**
- Taux de réussite aux examens 2021 pour la formation Constructeur bois : **85 %**
- Centre de formation certifié ISO 9001 version 2015 en juin 2019 - Habilité à recevoir du public en situation de handicap (Charte H+ Région AURA)

> Contact

Cécile NOGIER / c.nogier@drome.cci.fr
T. 04 75 78 67 35